**Les organisations communautaires se mobilisent en faveur des déclarations du Mois de la sensibilisation à l'emploi des personnes en situation de handicap**

Pour publication immédiate – *Insérer la date*

*[Saisir la ville, l’abréviation de la province de votre organisation*] *p. ex.* Halifax, N.-É. - *[Saisir le nom de votre organisation ici]* et d'autres organisations communautaires de partout au Canada demandent aux gouvernements provinciaux de déclarer leur engagement envers l'emploi inclusif en statuant officiellement en 2022 qu’octobre devient le Mois de la sensibilisation à l'emploi des personnes en situation de handicap (MSEPSH).

Le MSEPSH trouve son origine aux États-Unis dès lors qu’en 1988 le Congrès a déclaré que le mois d'octobre devenait le Mois de la sensibilisation à l'emploi des personnes en situation de handicap (MNSEPSH) [Disability Employment Awareness Month (NDEAM)], une prolongation de la traditionnelle Semaine nationale de l'emploi des personnes handicapées physiques [National Employ the Physically Handicapped Week] qui existait depuis 1945. C'est en 2010 que le MNSEPSH a été introduit au Canada, le Manitoba étant la première province à publier une déclaration cette même année. La Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario ont emboité le pas, mais plusieurs provinces et territoires canadiens ne se sont pas encore prononcés sur l’importance de cette déclaration.

Malgré les efforts considérables qui ont été déployés pour diversifier la main-d'œuvre canadienne, Statistique Canada rapporte qu’en 2017, 3,7 millions de Canadiens en âge de travailler ont déclaré avoir un handicap et que seuls trois sur cinq (59 %) avaient un emploi[[1]](#footnote-1). Actuellement, environ 1 million de Canadiens en situation de handicap sont sous-employés ou sans emploi.[[2]](#footnote-2) Compte tenu de la pénurie actuelle de main-d'œuvre, les employeurs canadiens ont un besoin urgent des compétences, de l'éducation et de l’expérience de cette ressource inexploitée.

*[Saisir une citation pertinente] déclare [saisir le nom du directeur général/porte-parole de votre organisation] de [saisir le nom de votre organisation ici].* « Nous avons utilisé les outils de déclaration du MSEPSH de l'Association canadienne de soutien à l’emploi pour rédiger et faire la demande à notre ministère provincial responsable des services d'emploi, et nous encourageons toutes les organisations communautaires au service des chercheurs d'emploi en situation de handicap à faire de même. »

L'Association canadienne de soutien à l’emploi (ACSE) est une association nationale à but non lucratif regroupant des prestataires de services communautaires et d’autres collaborateurs qui œuvrent à l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. La boite à outils de l'organisation de déclaration du MSEPSH se trouve ici : [lien](https://supportedemployment.ca/resource-hub/topic-of-interest/workplace-solutions/disability-specific-workplace-inclusion/deam-proclamation-toolkit/).

\* \* \*

Contact pour les médias :

Nom, titre du poste, nom de votre organisation.

Téléphone. Courriel.

1. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-654-x/89-654-x2018002-fra.htm> [↑](#footnote-ref-1)
2. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200827/dq200827c-fra.htm> [↑](#footnote-ref-2)